



Université
de Limoges

DOSSIER D'INSCRIPTION

2022 - 2023

IMPORTANT :

Ce dossier à imprimer ne vous concerne que si vous ne relevez pas de la procédure d'inscription dématérialisée.

Si vous relevez de la procédure d'inscription dématérialisée, veuillez vous connecter à l'adresse suivante : <https://inscription.unilim.fr/>



DOSSIER D'INSCRIPTION

Sommaire

Modalités pour s'inscrire à l'Université de Limoges	2
Notice explicative du dossier d'inscription ou de réinscription	6
Pièces justificatives à fournir	16
Formulaire d'engagement concernant les règlements et usages	17
Etudiants Extracommunautaires.....	18
Formulaire d'autorisation d'inscription d'étudiant mineur	19
Fiche d'inscription ou de réinscription 2022-2023	20 à 22
Certificat de vaccination (étudiants de l'ILFOMER et les étudiants de Médecine et Pharmacie)	23
Le Service de Santé Universitaire - SSU	25
Le service d'accueil des étudiants en situation de handicap	28
Activités culturelles, de loisirs et sportives à l'Université de Limoges	29
Service social commun CROUS-Université de Limoges	30

Modalités pour s'inscrire à l'Université de Limoges :

Les inscriptions débuteront à l'Université de Limoges le 05 juillet 2022, à l'issue des résultats du baccalauréat.

Les réinscriptions débuteront à l'Université de Limoges le 04 juillet 2022.

Les périodes d'inscription et de réinscription : du 05 juillet 2022 (ou 04 juillet) au 20 juillet 2022 (à 12 heures) et du 23 août 2022 au 30 septembre 2022 (calendrier spécifique pour les doctorants).

Les inscriptions et réinscriptions des stagiaires de la formation continue ou permanente débuteront à compter du 1^{er} juillet 2022 : sur rendez-vous pour les primo-inscriptions et envoi du dossier pour les réinscriptions (service de la direction de la formation continue ou l'IUT pour les formations de l'IUT). Dossier spécifique pour la Direction de la Formation Continue : <http://www.unilim.fr/dfc/2022/05/preparez-inscription-2022-2023/>

Important :

- 1) Pour tous les étudiants en formation initiale : pour pouvoir vous inscrire à l'université vous devrez impérativement vous être acquitté de la contribution "vie étudiante et de campus". Ce préalable est obligatoire à toute inscription administrative.

Le site pour la contribution "vie étudiante et de campus" :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- 2) Votre procédure d'inscription sera fonction de votre situation ou de votre formation :
 - Soit procédure d'inscription dématérialisée et paiement des droits d'inscription en ligne : <https://inscription.unilim.fr/>
 - Soit sur rendez-vous auprès du service de scolarité de votre faculté, école ou institut. Le dossier d'inscription est à imprimer sur le site unilim : <https://www.unilim.fr/>

- 3) Tableau récapitulatif de la procédure

ETAPE D'INSCRIPTION	PUBLIC	APPLICATION	STATUT
Contribution vie étudiante	Tout étudiant en formation initiale Voir tableau en annexe	https://cvec.etudiant.gouv.fr/	Obligatoire, conditionne l'inscription administrative à l'université
Inscription administrative	lycéen candidat sur Parcoursup	https://inscription.unilim.fr/	Obligatoire, paiement en ligne

Inscription administrative	étudiant accepté sur e-candidat (hors-doctorant)	https://inscription.unilim.fr/	Obligatoire, paiement en ligne
Inscription administrative	Etudiant accepté sur Etudes en France	https://inscription.unilim.fr/	Obligatoire, paiement en ligne
Inscription administrative	Doctorant (y compris doctorant sous le régime de la formation continue)	Pour les inscriptions : https://www.unilim.fr/ced/college-des-ecoles-doctorales/doctorat-hdr/preparer-un-doctorat/inscription/	https://www.unilim.fr/ced/college-des-ecoles-doctorales/doctorat-hdr/preparer-un-doctorat/inscription/
Inscription administrative	Stagiaire de la formation permanente ou continue	Contactez la Direction de la Formation Continue ou l'IUT (pour les formations de l'IUT)	dfc@unilim.fr ou iut-entreprises@unilim.fr
Inscription administrative	Etudiant ayant le statut de réfugié politique	Contactez le service scolarité de votre faculté, école ou institut	Coordonnées des services ci-dessous

Les formations ci-dessous ne sont pas concernées par la procédure d'inscription en ligne. En revanche, le « oui » dans certaines colonnes permet la réinscription par le web.

Composantes	Formations	1ère	Réinscri
Faculté de Droit et des Sciences Economiques	M2 Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme : Droit International et Comparé de l'Environnement	N	N
Faculté de Droit et des Sciences Economiques	M2 Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme : Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme partenariat Argentine	N	N
I.U.T	Tous les BUT 2ème année	N	O
INSPE	DIU Professeurs et Conseillers Principaux d'Education Stagiaires : entrée dans le métier	N	N
APSAH	APSAH Diplôme d'Etat de Masseur Kinésithérapeute 1, 2, 3, 4ème années et année spéciale	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	L3 Économie Gestion parcours Gestion - DUETI L3 Économie Gestion parcours Gestion - Business Management	O	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M2 Administration des Entreprises réservé aux étudiants ENSIL-ENSCI / Pharmacie/ 3iL S3, S4	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M1 et M2 Comptabilité Contrôle Audit (uniquement pour les étudiants en alternance)	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M2 Management des Établissements de la Santé et du Social étudiants de l'Institut de Formation des Cadres de Santé	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M2 Management Sectoriel : Management des Établissements de la Santé et du Social (Alternance)	N	N
IAE Ecole Universitaire De Management	M1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance : Métiers de la banque de détail	N	N

Faculté de Médecine	Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 2 ^e année et 3 ^e année	N	O
Faculté de Médecine	Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques 2 ^e année et 3 ^e année	N	O
Faculté de Médecine	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences médicales 1 ^e année, 2 ^e année et 3 ^e année	N	O
Faculté de Médecine	Deuxième cycle des Etudes en Sciences Maïeutiques 1 ^e et 2 ^e année	N	O
Faculté de Pharmacie	Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2 ^e année et 3 ^e année	N	O
Faculté de Pharmacie	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1 ^e année et 2 ^e année	N	O
Faculté de Pharmacie	Cycle 3 court 6 ^e année Pharmacie	N	O
Faculté de Médecine et Faculté de Pharmacie	Tous les Diplômes d'Etudes Spécialisées (DES et DESC)	N	N
Faculté de Médecine	Tous les DFMS et DFMSA	N	N
Faculté de Médecine	M1 Santé publique	N	O
Faculté de Médecine	M2 Santé publique: Neuroépidémiologie et Parasitologie Tropicales	N	O
Faculté de Médecine	M2 Santé publique: Recherche pour les professionnels de santé et de l'activité	N	O
Faculté de Médecine	M2 Santé publique: Epidémiologie des maladies chroniques	N	O
Faculté de Médecine	M2 Santé publique: Zoonoses et environnement	N	O
Faculté de Pharmacie	LP Sécurité des Biens et des Personnes : Santé, Sécurité et Qualité de l'Habitat	N	N
Faculté de Pharmacie	M2 Biologie Santé : Développement Produits de Santé	N	O
Faculté de Pharmacie	M2 Biologie Santé : Distribution pharmaceutique	N	N
Faculté de Pharmacie	DEUST Préparateur / technicien en Pharmacie	N	N
Autres	Auditeur libre	N	N
Autres	Année de Césure	N	N
Autres	HDR	N	N
Autres	PREPROFESSIONALISATION 2 ^{ème} ANNEE et 3 ^{ème} ANNEE	N	N
Autres	Diplômes Universitaires et DIU	N	N

Pour ces formations, vous devrez imprimer le dossier d'inscription (ou de réinscription) sur le site « unilim » (<https://www.unilim.fr/>), le compléter, fournir les pièces justificatives et prendre rendez-vous auprès du service de scolarité de votre faculté, école ou institut. Le paiement préalable de la contribution "vie étudiante et de campus" s'applique également aux étudiants en formation initiale selon la procédure détaillée au point 1.

4) Lors de la rentrée, vous récupérez votre carte d'étudiant et vos certificats de scolarité auprès du service de scolarité de votre faculté, école ou institut.

- **UFR de Droit et des Sciences économiques**
5, rue Félix Eboué - 87031 Limoges cedex
Tél. : 05-55-14-90-03
E-mail : fdse.scolarite@unilim.fr
- **UFR de Pharmacie**
2, rue du Dr Marcland - 87025 Limoges cedex
Tél. : 05-55-43-58-00
E-mail : scolaritesante@unilim.fr
- **UFR des Sciences et Techniques**
123, av. Albert Thomas - 87060 Limoges cedex
Tél. : 05-55-45-72-00
E-mail : pour les licences : lsciences@unilim.fr ; pour les masters msciences@unilim.fr
- **Institut Universitaire de Technologie du Limousin**
12 Allée André Maurois - 87065 Limoges cedex
Tél. : 05-55-43-44-45
E-mail : iut-scolarite@unilim.fr
- **IPAG**
32 rue Turgot-87000 Limoges
Site de l'UFR de Droit et des Sciences Economiques – Porte 201
Tél : 05-55-34-97-44 - E-mail : ipag@unilim.fr
- **Inspé**
Site Condorcet - 209 boulevard de Vanteaux - 87000 Limoges
Tél. : 05-55-01-76-86 ou 05-55-01-79-63
E-mail : inspe-scolarite@unilim.fr
- **UFR de Médecine**
2, rue du Dr Marcland - 87025 Limoges cedex
Tél. : 05-55-43-58-00
E-mail : scolaritesante@unilim.fr
- **UFR des Lettres et des Sciences humaines**
39E, rue Camille Guérin - 87036 Limoges cedex
Tél. : 05-55-43-56-00
E-mail : scolarite-flsh@unilim.fr
- **ENSIL-ENSCI**
ESTER Technopole – 16 rue Atlantis - 87068 Limoges cedex
Tél. : 05-55-42-36-70
E-mail : scolarite.ingenieur@unilim.fr
- **IAE-École Universitaire de Management Campus Centre Ville**
3, rue François Mitterrand – 87031 Limoges cedex 1
Tél : 05-55-14-90-27
E-mail : scolarite-iae@unilim.fr
- **ILFOMER Bâtiment des formations sanitaires – Campus Vanteaux**
1^{er} Etage – Bureaux 114 et 115
39 F rue Camille Guérin - 87036 Limoges Cedex
Tél. : 05-87-08-08-74
E-mail : ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr
- **Direction de la Formation Continue – Gestion Formation tout au long de la vie**
88 rue du Pont Saint-Martial
Campus des Jacobins
87000 Limoges
E-mail : dfc@unilim.fr

NOTICE EXPLICATIVE

DOSSIER D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION

☞ Vous devez compléter les cadres 1 à 15 du dossier d'inscription en écrivant **LISIBLEMENT, en CARACTERES D'IMPRIMERIE** et, s'il y a lieu, dans les cases prévues à cet effet. Vous devez également **vous référer à la codification jointe et remplir obligatoirement toutes les cases** qui correspondent à votre situation.

☞ Lorsque plusieurs choix vous sont proposés, **mettre une croix dans le carré** (☐) correspondant.

CADRE 1 Identité

Numéro INES ou INE : pour les nouveaux bacheliers de France métropolitaine, ce numéro figure sur le relevé de notes du baccalauréat sous la dénomination de « **numéro BEA** » (10 chiffres et une lettre). En cas de perte, vous pouvez obtenir ce numéro auprès du Rectorat de votre Académie d'origine.

Département ou pays de naissance : se reporter au code numéro 1 ou numéro 1 bis

Handicap : pour améliorer l'accueil des étudiants en situation de handicap, l'université souhaite connaître ses étudiants; vous n'êtes cependant pas obligé de préciser le type de handicap qui vous affecte (voir document sur l'accueil des étudiants en situation de handicap).

CADRE 2 Service National, Recensement et Journée d'appel et de préparation à la défense

Documents à produire uniquement lors de votre **première inscription à l'Université de Limoges** :

La fourniture de ces documents est **obligatoire** pour pouvoir obtenir un diplôme.

1 - Attestation de recensement, pour les garçons de nationalité française nés entre le 1^{er} janvier 1979 et le 31 décembre 1982 ou les garçons et filles de nationalité française nés après le 31 décembre 1982.

Ce document vous est remis lors du recensement **auprès de la mairie de votre lieu de résidence**, dès votre 16^{ème} anniversaire.

2 - Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) anciennement Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), pour les garçons de nationalité française nés après le 31 décembre 1978 et les filles de nationalité française nées après le 31 décembre 1982.

CADRE 3 Première inscription

Ligne 1 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription dans l'enseignement supérieur (en France ou à l'étranger).

Ligne 2 : indiquez le nom de l'université française dans laquelle vous avez été inscrit(e) pour la première fois et l'année universitaire correspondant à cette inscription.

Ligne 3 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription à l'Université de Limoges.

CADRE 4 Baccalauréat ou équivalent

Se reporter aux codes n°1, n°1 ter, n°2, n°2 bis ou n°3. Indiquez l'établissement, le département et l'académie où vous avez obtenu votre baccalauréat.

CADRES 5 et 6 Adresse fixe et adresse personnelle

Consulter les codes n°1 bis et n°4. **L'adresse fixe** est l'adresse valable en permanence. **L'adresse personnelle** est celle à laquelle les courriers pourront vous être envoyés au cours de l'année universitaire (convocations, informations, ...). Les changements d'adresse en cours d'année doivent être signalés immédiatement au **service de scolarité**.

Attention ! : les étudiants étrangers qui font leurs études en France ne recevront pas de correspondance à l'étranger.

Il est recommandé de communiquer un numéro de téléphone portable : en cas d'urgence grave, l'établissement peut déployer un dispositif d'alerte SMS pour prévenir les étudiants.

CADRE 7 Régime d'inscription

Attention ! Identifiez correctement votre régime d'inscription en fonction de votre situation.

- 1/ **Vous êtes en formation initiale**, si vous n'avez pas interrompu vos études et que vous ne relevez pas d'un autre statut de formation (continue, par apprentissage, permanente, auditeur libre ...).
- 2/ **Vous êtes en formation continue (ou permanente** si vous financez vous même la formation) si :
 - Vous avez été précédemment inscrit en formation continue ou avez validé vos acquis.
 - Inscrit en VAE ou VAP en 2021-2022.
 - Candidat à une VAE ou VAP.
 - Salarié ou profession libérale.
 - Inscrit à pôle Emploi indemnisé ou Inscrit à Pôle Emploi non indemnisée.
 - Vous avez interrompu vos études plus d'une année universitaire (année d'inscription comme référence) et vous avez travaillé durant cette période. Vous devez alors fournir, lors de votre inscription, un historique de vos droits formation à partir de l'application CPF ou du portail www.moncompteformation.gouv.fr afin que votre statut puisse être établi : il relève du statut de la formation professionnelle continue si votre compte personnel de formation fait état ou a fait état de droits formation $\geq 1000\text{€}$.
- 3/ **Vous êtes en auditeur libre**, si vous bénéficiez d'une inscription vous permettant de suivre des enseignements théoriques, sans évaluation pédagogique .
- 4/ **Vous êtes en apprentissage**, si vous dépendez du centre de formation des apprentis (CFA) et bénéficiez du statut d'étudiant apprenti .

CADRE 8 Catégorie socio-professionnelle

Activité professionnelle : à compléter en vous référant aux codes n°5 et n°6.

Aide financière : à compléter avec les codes n°7 et n°8 pour indiquer les aides financières que vous recevez.

Remplissez soigneusement cette partie, elle peut servir à une évaluation sociale en votre faveur.

Echanges internationaux : vous devez indiquer le sens dans lequel vous bénéficiez du programme : arrivée (à l'Université de Limoges) ou départ (vers une autre université).

CADRE 8-bis Contribution Vie Etudiante et de Campus

Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention a été instituée notamment au profit des établissements publics d'enseignement supérieur et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaire, par la loi n°2018-166 du 08 mars 2018.

- Cette contribution « vie étudiante » doit être acquittée auprès du CROUS de l'Académie de Limoges sur la plateforme suivante <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Le paiement de cette contribution ou l'exonération sur justificatif est le préalable obligatoire à toute inscription administrative à l'université. Le certificat de CVE vous sera demandé lors de votre inscription à l'Université de Limoges.

- Les exonérations concernent par exemple :

- Les étudiants bénéficiant, pour l'année universitaire au titre de laquelle la contribution est due, d'une bourse de l'enseignement supérieur (Bourse sur critères sociaux par exemple) ou d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des dispositifs d'aide aux étudiants mentionnés à l'article L. 821-1 du code de l'éducation.
 - Les étudiants bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire ou étant enregistrés par l'autorité compétente en qualité de demandeur d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire dans les conditions prévues aux articles L. 742-1 et L. 743-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.
 - Les stagiaires de la formation permanente et continue.
- **Lorsque l'étudiant s'inscrit au titre d'une même année universitaire à plusieurs formations, la contribution n'est due que lors de la première inscription.**
- **Le montant de cette contribution est fixé à 95€ pour l'année universitaire 2022-2023. Cette contribution ne fait l'objet d'aucun remboursement en cas de démission de l'étudiant.**

CADRE 9 Dernier établissement fréquenté

Se référer impérativement aux codes n°1, n°3 et n°9.

Les renseignements demandés se rapportent au dernier établissement d'enseignement que vous avez fréquenté. Vous devez indiquer son type et sa localisation géographique. Indiquez l'année civile du début de l'année universitaire : *exemple 2021 pour l'année 2021/2022.*

CADRE 10 Situation année précédente

Pour préciser la formation que vous avez suivie l'année précédente, reportez-vous au code n°10.

Si vous avez obtenu plusieurs diplômes au cours de la même année indiquez le diplôme le plus élevé.

Pour indiquer le numéro du département où la formation a été suivie, reportez-vous au code n°1.

Si vous suiviez l'année précédente plusieurs formations, vous devez accorder la priorité à la formation universitaire au sens strict (hors IUT, école d'ingénieurs).

CADRE 11 Autre établissement fréquenté en 2022-2023 (cette rubrique ne concerne pas l'IUT)

A renseigner, éventuellement, en utilisant le code n°3. L'autre établissement fréquenté est celui auprès duquel vous avez pris une inscription en dehors de l'Université de Limoges (exemple : « Université de Poitiers

- Faculté des Sciences »).

CADRE 12 Diplôme(s) postulé(s) pour 2022-2023

La « composante » est la faculté (Droit et Sciences Economiques, Lettres et Sciences Humaines et Sociales, Sciences et Techniques, Médecine, Pharmacie), ou institut (IUT, IAE, IPAG, ILFOMER, INSPé) ou école (ENSIL-ENSCI) **qui fait partie de l'Université de Limoges** et auprès de laquelle vous avez éventuellement pris une inscription supplémentaire.

Pour les étudiants étrangers : les dossiers **blancs** sont délivrés par les ambassades, les **verts** par les universités.

Nom et année du diplôme postulé : indiquer le nom et l'année du diplôme préparé.

exemple : 1ère année de Licence de Droit

exemple : Master première année CRYPTIS

CADRE 13 Mode de paiement des droits

Le calcul du montant des droits universitaires sera réalisé lors de votre inscription administrative.

Le paiement par carte bancaire est possible. A partir de 300€, le paiement en numéraire est interdit.

Si vous utilisez un chèque comme mode de paiement, ne le complétez qu'à ce moment-là.

CADRE 14 Assurance Responsabilité Civile

Assurance responsabilité civile : elle est obligatoire quelle que soit votre situation : voir rubrique 14 du dossier d'inscription. Cette attestation doit être à votre nom et vous assurer dans le cadre de vos activités universitaires et extra-universitaires.

Assurance étudiante individuelle : les étudiants peuvent s'assurer contre les accidents dont ils seraient victimes au cours des activités universitaires.

CADRE 15 Les différents règlements de l'Université de Limoges

Le règlement général de l'établissement, la charte sur l'enseignement et l'évaluation à distance, la charte anti-plagiat et le règlement d'usage des ressources informatiques sont consultables sur le site unilim ainsi que sur l'Environnement Numérique de Travail (dès lors que votre inscription administrative sera validée). Vous devez prendre connaissance de ces différents documents. Un engagement écrit vous est demandé.

CODE N° 1 - DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES

Ain	001	Gironde	033	Pyrénées (Hautes)	065
Aisne	002	Hauts-de-Seine	092	Pyrénées-Orientales	066
Allier	003	Hérault	034	Rhin (Bas)	067
Alpes (Haute-Provence)	004	Ille-et-Vilaine	035	Rhin (Haut)	068
Alpes (Hautes)	005	Indre	036	Rhône	069
Alpes-Maritimes	006	Indre-et-Loire	037	Saône (Haute)	070
Ardèche	007	Isère	038	Saône-et-Loire	071
Ardennes	008	Jura	039	Sarthe	072
Ariège	009	Landes	040	Savoie	073
Aube	010	Loir-et-Cher	041	Savoie (Haute)	074
Aude	011	Loire	042	Seine-Saint-Denis	093
Aveyron	012	Loire (Haute)	043	Seine-Maritime	076
Bouches-du-Rhône	013	Loire-Atlantique	044	Seine-et-Marne	077
Calvados	014	Loiret	045	Sèvres (Deux)	079
Cantal	015	Lot	046	Somme	080
Charente	016	Lot-et-Garonne	047	Tarn	081
Charente-Maritime	017	Lozère	048	Tarn-et-Garonne	082
Cher	018	Maine-et-Loire	049	Val-de-Marne	094
Corrèze	019	Manche	050	Val d'Oise	095
Corse du Sud	2A	Marne	051	Var	083
Corse (Haute)	2B	Marne (Haute)	052	Vaucluse	084
Côte d'Or	021	Mayenne	053	Vendée	085
Côtes d'Armor	022	Meurthe-et-Moselle	054	Vienne	086
Creuse	023	Meuse	055	Vienne (Haute)	087
Dordogne	024	Morbihan	056	Vosges	088
Doubs	025	Moselle	057	Yonne	089
Drôme	026	Nièvre	058	Yvelines	078
Essonne	091	Nord	059	Belfort (Territoire de)	090
Eure	027	Oise	060		
Eure-et-Loir	028	Orne	061		
Finistère	029	Paris	075		
Gard	030	Pas-de-Calais	062		
Garonne (Haute)	031	Puy-de-Dôme	063		
Gers	032	Pyrénées-Atlantiques	064		

Départements et Régions d'Outre-Mer

Guadeloupe	971
Guyane	973
Martinique	972
La Réunion	974
Mayotte	976

Collectivités d'Outre-Mer

Nouvelle Calédonie	988
Polynésie Française	987
Wallis et Futuna	986
Saint-Pierre-et-Miquelon	975

Afrique et Terres Australes	984
-----------------------------	-----

CODE N° 1 Bis - ETATS ET NATIONALITES

Açores, Madère	319	Djibouti	399	Lettonie	107	Samoa Occidentales	506
Afghanistan	212	Dominique	438	Liban	205	Sénégal	341
Afrique du Sud	303	Egypte	301	Libéria	302	Serbie	121
Albanie	125	Emirats Arabes Unis	247	Libye	316	Seychelles	398
Algérie	352	Equateur	420	Liechtenstein	113	Sierra-Leone	342
Allemagne	109	Erythrée	317	Lituanie	108	Singapour	226
Andorre	130	Espagne	134	Luxembourg	137	Slovaquie	117
Angola	395	Estonie	106	Macédoine	156	Slovénie	145
Antigue et Barbude	441	Etats Féd. Micronésie	516	Madagascar	333	Somalie	318
Apatride	995	Etats-Unis d'Amérique	404	Malaisie	227	Soudan	343
Arabie Saoudite	201	Ethiopie	315	Malawi	334	Sri Lanka	235
Argentine	415	Fidji	508	Maldives	229	St Christophe et Nieves	442
Arménie	252	Finlande	105	Mali	335	St Thomas et Prince	394
Australie	501	Français Résid. à l'étr.	996	Malte	144	St Vincent & Grenad.	440
Autre Pays	990	France	100	Maroc	350	Ste Lucie	439
Autriche	110	Gabon	328	Mauritanie	336	Suède	104
Azerbaïdjan	253	Gambie	304	Mexique	405	Suisse	140
Bahamas	436	Géorgie	255	Moldavie	151	Surinam	437
Bahrein	249	Ghana	329	Monaco	138	Swaziland	391
Bangladesh	246	Gibraltar	133	Mongolie	242	Syrie	206
Barbade	434	Grèce	126	Monténégro	120	T.Portu O. Mer Macao	232
Belgique	131	Grenade	435	Mozambique	393	T.Roy. Uni Antilles	425
Bélize	429	Groënland	430	Namibie	311	Terr. des Pays-Bas	431
Bénin	327	Guatémala	409	Nauru	507	Terr. Ryme Uni Atlantique	427
Bhoutan	214	Guinée	330	Népal	215	Terr. d'USA en Amérique	432
Biélorussie	148	Guinée-Bissao	392	Nicaragua	412	Tadjikistan	259
Birmanie	224	Guinée Equatoriale	314	Niger	337	Taïwan	236
Bolivie	418	Guyane	428	Nigeria	338	Tanzanie	309
Bosnie-Herzégovine	118	Haïti	410	Norvège	103	Tchad	344
Botswana	347	Honduras	411	Nouvelle-Zélande	502	Territoire USA Océanie	505
Brésil	416	Hongrie	112	Oman	250	Thaïlande	219
Brunei Darussalam	225	Ile Maurice	390	Ouganda	339	Togo	345
Bulgarie	111	Iles Chagos	308	Ouzbékistan	258	Tonga ou Friendly	509
Burkina Faso	331	Iles Marshall	515	Pakistan	213	Trinité & Tobago	433
Burundi	321	Iles Pitcairn	503	Panama	413	Tunisie	351
Cambodge	234	Inde	223	Papouasie Nlle Guinée	510	Turkménistan	260
Cameroun	322	Indonésie	231	Paraguay	421	Turquie	208
Canada	401	Irak	203	Pays-Bas	135	Tuvalu	511
Prov. Espagn. d'Afr.	313	Iran	204	Pérou	422	Ukraine	155
Cap-Vert	396	Irlande	136	Philippines	220	Uruguay	423
Rép. Centrafricaine	323	Islande	102	Pologne	122	Vanuatu	514
Chili	417	Israël	207	Portugal	139	Venezuela	424
Chine	216	Italie	127	Qatar	248	Viêt-nam	243
Chypre	254	Jamaïque	426	Rép. Démoc. Du Congo	312	Yémen	251
Colombie	419	Japon	217	Rép. Dominicaine	408	Zambie	346
Comores	397	Jordanie	222	République Tchèque	116	Zimbabwe	310
Congo	324	Kazakhstan	256	Roumanie	114		
Corée (Rép. Pop. Dém.)	238	Kenya	332	Royaume Uni	132		
Corée (Rép. De)	239	Kirghizistan	257	Russie ou Féd. Russie	123		
Costa-Rica	406	Kiribati	513	Rwanda	340		
Côte d'Ivoire	326	Koweït	240	Saint-Marin	128		
Croatie	119	Laos	241	Saint-Siège	129		
Cuba	407	Lesotho	348	Sainte-Hélène	306		
Danemark	101			Salomon	512		
				Salvador	414		

Exemple : FRANCE → 100

Code 1 TER - BACCALAUREAT FRANCAIS OBTENU A L'ETRANGER

Centre de Baccalauréat	Académie de Rattachement	Département
Liban	AIX-MARSEILLE	013
Djibouti - Gabon - Mali - Maroc - Sénégal - Tchad - Guinée (1)	BORDEAUX	033
Emirats arabes unis - Italie - Turquie - Koweït (1) - Qatar - Arabie saoud. (1)	GRENOBLE	038
Egypte - Ethiopie - Israël - Jordanie (1) - Syrie (1)	LYON	069
Bénin - Cameroun - Mauritanie - Rép. centrafricaine (1) - Togo (1)	NANTES	044
Burkina Faso - Congo - Niger - Côte d'Ivoire	NICE	006
Tunisie - Grèce	SIEC d'Ile de France	075
Espagne - Portugal	TOULOUSE	031
Ile Maurice - Madagascar - Afrique du Sud (1) - Kenya (1)	REUNION	974
Belgique - Grande Bretagne - Pays-Bas	LILLE	059
Luxembourg	NANCY- METZ	054
Allemagne - Autriche - Danemark - Norvège (1) - Pologne - Russie Suède (1) - Hongrie (1) - Roumanie (1)	STRASBOURG	067
Colombie - Brasilia - El Salvador - Haïti - Mexique	MARTINIQUE	972
Canada - Etats Unis d'Amérique	CAEN	014
Chine (y compris Hong-Kong) - Japon - Singapour - Australie (1)	MONTPELLIER	034
Indonésie (1) - Thaïlande		
Argentine - Bolivie - Brésil (sauf Brasilia) - Chili	POITIERS	086
Costa Rica - Pérou - Uruguay		
Inde	RENNES	035
Vanuatu	NOUVELLE CALEDONIE	983

(1) Uniquement centre d'épreuves anticipées de Français

(2) Correction des copies placée sous la responsabilité de l'académie d'Amiens

CODE N° 2 - BACCALAUREAT

ES - Economique et Social	ES	Bacs professionnels tertiaires	0022	F10A - microtech. appareillage	F10A
L - Littéraire	L	Bacs professionnels agricoles	0023	F10B - microtechnique optique	F10B
S - Scientifique	S	Capacité de Droit	0030	F11 - musique et TDM Musique	F11
SMS - Sciences médico-sociales	SMS	C - mathématiques sc. physiques	C	F11P - danse et TDM Danse	F11P
STAE-Sc. techno. agronomie-env.	STAE	D - sc. agronomiques techniques	DP	F12 - arts appliqués	F12
STI - Sc. et techn. industrielles	STI	D - mathém. sc. de la nature	D	G - spécialité non précisée	G
STL - Sc. techno. laboratoire	STL	E - Mathématiques Techniques	E	G1 - techniques administratives	G1
STPA - Sc. techno.prod agro-al.	STPA	ESEU - DAEU A	0033	G2 - tech. quantitatives gestion	G2
STMG - sciences et technologies du management et de la gestion	STMG	ESEU - DAEU B	0034	G3 - techniques commerciales	G3
STT - Sciences et technologies tertiaires	STT	STAV-Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	STAV	Sciences et Technologies du design et des arts appliqués	TD2A
STG - Sciences et technologies de la gestion	STG	ST2S- Sciences et technologies de la santé et du social	ST2S	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	TI2D
A-philosophie-lettres (ou philo)	A	F-spécialité non précisée	F	H-techniques informatiques	H
A1-lettres-sciences	A1	F1-construction mécanique	F1	Hôtellerie	HOT
A2-lettres-langues	A2	F2-électronique	F2	Techniques musique et danse	TMD
A3-lettres-arts plastiques	A3	F3-électrotechnique	F3	Promotion sociale	0035
A4-langues mathématiques	A4	F4-génie civil	F4	Autres cas de non bacheliers	0037
A5-langues	A5	F5-physique	F5	Sans baccalauréat	000
A6-éducation musicale	A6	F6-chimie	F6	Titre étranger admis nationalement en équivalence	0031
A7-arts plastiques	A7	F7-biologie option biochimie	F7	Titre français admis nationalement en dispense	0032
B-économique et social	B	F7P-biologie option biologie	F7P	Validation d'études, d'expériences, d'acquis	0036
Bac international	0001	F8-sciences médico-sociales	F8	Nouveau Baccalauréat général 2021	NBGE
Bac européen	0002	F9-équipement tech.-bâtiment	F9		
Bacs professionnels industriels	0021	F10-microtechnique avant 1984	F10		

CODES 2 BIS- Nouveau bac Général (NBGE)

MANAGEMENT, SC. DE GESTION ET NUMERIQUE	437400	BIOCHIMIE-BIOLOGIE	302100	LITTERATURE EN PORTUGAIS	031108
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	692600	BIOLOGIE-ECOLOGIE	304500	BASQUE LV8	035108
HUMANITES, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	010500	SCIENC. et TECH. SANITAIRES et SOCIALES	307600	LITTERATURE EN ESPAGNOL	030608
LITTERATURE ET LCA LATIN	024100	BIOLOGIE et PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES	307700	LITTERATURE EN ALLEMAND	030108
LITTÉRATURE ET LCA GREC	024200	CHIMIE, BIOLOGIE & PHYSIOPATHO. HUMAINES	309800	CATALAN LV8	035308
LANGUES LITT. et CULT. ETRANG. et REGION	030008	BIOCHIMIE-BIOLOGIE-BIOTECHNOLOGIE	313600	LLC ANGLAIS PAR CORR.	030218
HIST.-GEO. GEOPOLITIQUE & SC.POLITQUES	043900	BIOTECHNOLOGIE	313700	BRETON LV8	035208
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	050700	MERCATIQUE (MARKETING)	347200	LLC ANGLAIS HORS ETAB.	030228
MATHEMATIQUES	061300	DROIT ET ECONOMIE	366800	TAHITIEN LV8	036308
PHYSIQUE-CHIMIE	062300	ECONOMIE, DROIT ET ENVIR. SPECT. VIVANT	366900	LLC ESPAGNOL PAR CORR.	030618
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	062900	SYSTEMES D'INFORMATION DE GESTION	373200	CREOLE LV8	037308
SCIENCES DE L'INGENIEUR	067300	ECONOMIE-GESTION HOTELIERE	406100	LLC ALLEMAND PAR CORR.	030118
SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABO.	069700	ENSEIGN.SCIENTIF. ALIMENT.-ENVIRONNEMENT	406600	LITTERATURE EN ITALIEN	030908
TECHNOLOGIE	070800	SC. & TECHNOLOGIES CULINAIRES & SERVICES	406800	CORSE LV8	035408
INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPT.	073600	SC. & TECHNO. CULINAIRES & SERVICES-ESAE	406900	LITTERATURE EN RUSSE	031408
NUMERIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	074700	RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION	416600	LLC ITALIEN PAR CORR.	030918
OUTILS ET LANGAGES NUMERIQUES	074800	MANAGEMENT	434500	PAS DE SPECIALITE 1	999997
INNOVATION TECHNOLOGIQUE	074900	GESTION ET FINANCE	435500	PAS DE SPECIALITE 2	999998
DANSE	082500	SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE	436700	PAS DE SPECIALITE 3	999999
MUSIQUE	083200	DESIGN ET METIERS D'ART	451500	VIE DE CLASSE	008400
CULTURE ET SCIENCES CHOREGRAPHIQUES	085200	ANALYSE ET METHODES EN DESIGN	451600	PHILOSOPHIE	010300
CULTURE ET SCIENCES MUSICALES	085300	CONCEPT.CREAT. EN DESIGN ET MET. D'ART	451700	FRANCAIS	020700
PRATIQUE CHOREGRAPHIQUE	085400	CULTURE ET SCIENCES THEATRALES	451900	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	043700
PRATIQUE MUSICALE	085500	PRATIQUE THEATRALE	452000	ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	043800
ARTS PLASTIQUES	090100	PHYSIQUE-CHIMIE POUR LA SANTE	480500	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	100100
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	175200	SCIENCES DE L'INGENIEUR ET SC. PHYSIQUES	480600	EDUC.PHYSIQUE, PRATIQUES CULT.SPORT	108700
ENERGIES ET ENVIRONNEMENT	181700	PHYSIQUE-CHIMIE ET MATHEMATIQUES	480700	INGENIERIE, INNOV. ET DEVELOP. DURAB	490200
SYSTEMES D'INFORMATION ET NUMERIQUE	242000	INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	490100	E.P.S.	691400
HISTOIRE DES ARTS	275700	GESTION RESS ET ALIM	696100	EDUCATION SOCIOCULTURELLE	691900
THEATRE	278500	TERRITOIRES ET SOCIETES	696200	FRANÇAIS	692000
ARTS DU CIRQUE	278600	TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE	696300	MATHEMATIQUES	693000
CINEMA-AUDIOVISUEL	285200	LITTERATURE EN ANGLAIS	030208	PHILOSOPHIE	693300
		LITTERATURE EN ARABE	030308	TIM	694900

CODE N° 3 - TYPE ETABLISSEMENT

Lycée autre que Classe Préparatoire	LY	Etablissement Prép. Fonct. adm/jurid.	09
Sans objet	XX	Etablissement Etranger d'Ens. Sup. ou secondaire	10
Section de technicien supérieur (S.T.S. pour les BTS)	01	Ecole Normale Supérieure	11
C.P.G.E. ou prépa. intégrée	02	EHESS (Ecole Hautes Etudes en Sc. Soc.)	12
Ecole d'Ingénieur	04	Ecole d'architecture	13
Etablissement privé d'enseignement supérieur	05	I.U.F.M.	14
Etablissement d'enseignement supérieur artistique	06	Ecole de Commerce, gestion, comptabilité	15
Etablissement Formation Médicale	07	Université	00
Etablissement Prép. Fonct. Sociales	08	Enseignement par correspondance	17
		Etablissement de formations paramédicales	18

CODE N°4 - HEBERGEMENT

Chambre CROUS	0	Domicile parental	4
Studio - Appartement CROUS	1	Logement Personnel (Hors Ch. Universitaire)	5
Foyer agréé	2	Chambre Etudiant (hors CROUS)	6
Logement HLM-CROUS (convention)	3	Autre Mode Hébergement	7

CODE N°5 - PROFESSION

Agriculteurs exploitants	10	Emp. civils et agents de serv. Fonct. Publique	52
Artisans	21	Policiers et militaires	53
Commerçants et assimilés	22	Employés administratifs d'entreprise	54
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23	Employés de commerce	55
Professions libérales	31	Personnels des services directs aux particuliers	56
Cadres de la Fonction Publique	33	Emploi jeune (hors Education Nationale)	57
Professeurs, professions scientifiques	34	Aide-Educateur (Education Nationale)	58
Professions de l'information, des arts et des spectacles	35	Ouvriers qualifiés	61
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	37	Ouvriers non qualifiés	66
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	38	Ouvriers agricoles	69
Instituteurs et assimilés (MI - SE)	42	Retraités anciens agriculteurs exploitants	71
Professions interméd. de la santé et du travail social	43	Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72
Clergé, religieux	44	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires	73
Professions interméd. adm. de la Fonction publique	45	Retraités anciens employés et ouvriers	76
Professions interméd. adm. et commerciales des entrepr.	46	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81
Techniciens	47	Autre personne sans activité professionnelle	82
Contremaîtres, agents de maîtrise	48	Non renseigné (inconnu ou sans objet)	99

CODE N° 6 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Dispositifs de conversion	B	Aide Educateur	F
Emploi inférieur ou égal à 1 mois	C	Autre emploi jeune ou équivalent	G
Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois	D	Etudiant rémunéré au titre de ses études	H
Emploi supérieur à 6 mois	E	Etudiant fonctionnaire ou militaire rémunéré au titre de ses études	K
Contrat de service civique	M	Etudiant bénéficiant d'un Emploi d'Avenir Professeur	L
Assistant d'Education (Education Nationale)	N		

CODE N° 7 - RESSOURCES OU AIDES FINANCIERES

Allocation Chômage	L	Bourse du gouvernement français pour étranger	4
Autres bourses (AOI, Excellence etc...)	5	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	U
Autre Aide Financière	X	Exonération sur décision individuelle	P
Salaire	K		
Bourse de l'Université	R	Ressources des parents	I
Bourse d'un gouvernement étranger	F	Ressources du conjoint	J
Bourse Régionale	M	RSA	S
Bourse sur critère social	1		
Bourse sur critères universitaires	2	Sans aide	0
Bourse au mérite	3		
Bourse collectivités locales	D		

CODE N° 8 - PROGRAMME DES ECHANGES

PROGRAMME SOCRATES ERASMUS ARRIVEE	A	LEONARDO DI VINCI DEPART	H
PROGRAMME SOCRATES ERASMUS DEPART	B		
		AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE ARRIVEE	I
PROGRAMME TEMPUS ARRIVEE	C	AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE DEPART	J
PROGRAMME TEMPUS DEPART	D		
		AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS ARRIVEE	K
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS ARRIVEE	E	AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS DEPART	L
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS DEPART	F		
		SANS OBJET	0

CODE N° 9 - TYPE DU DERNIER DIPLOME OBTENU

001	Baccalauréat (Français)	054	MIAGE
002	DAEU	055	Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques
003	ESEU	056	Diplôme de Sage Femme
004	Capacité en droit	057	Magistère
010	BTS	069	Autre diplôme de 2ème cycle hors Magistère (DU, ...)
011	DUT	070	DEA
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	071	DESS
013	DEUG	072	MASTER
014	DEUG IUP	073	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)
015	DEUP	079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU, ...)
016	Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	080	Docteur en médecine
017	DEUST	081	DES pharmacie
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,...)	082	DES médecine
030	Diplôme d'éducateur	083	Capacité médecine
031	Diplôme d'infirmier	084	Attestation de Formation Spécialisée
032	Diplôme d'orthophoniste	085	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie
033	Diplôme d'assistante sociale	086	DIS médecine
034	Autre diplôme paramédical et social	087	Dip Etude Spéc Compl Médecine
040	Licence	088	Docteur en pharmacie
041	Licence professionnelle	500	Diplôme d'établissement étr. Supérieur
042	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	501	Diplôme d'établissement étr. Secondaire
050	Maîtrise	510	DELF
051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	511	DALF
052	MST	519	Autre diplôme supérieur
053	MSG	900	Aucun diplôme supérieur

CODE N° 10 - SITUATION DE L'ANNEE PRECEDENTE

Enseignement secondaire (y compris par correspondance)	A	Etabl. hors univ.préparant aux concours paramédicaux	K
STS (BTS)	B	Etabl.étranger d'enseignement supérieur ou secondaire	R
IUT (DUT)	C	Autre établissement ou cursus	S
CPGE OU PREPARATION INTEGREE (non inscrit à l'Université)	D	Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans l'enseignement supérieur	T
Ecole d'Ingénieur (universitaire ou non)	E	Non scolarisé l'année précédente, mais précédemment entré dans l'ens. supérieur, universitaire ou non	U
ESPE	F	Instituts catholiques	V
Enseignement par correspondance	G		
Université (hors IUT, ESPE, école d'ingé. univ.)	H		

Pièces justificatives pour une inscription à l'Université :

PIECES A FOURNIR POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE LIMOGES :

- Relevé de notes du baccalauréat ou du DAEU ou copie du diplôme de baccalauréat, DAEU, Capacité en Droit ou d'un titre admis en dispense **pour les néo-bacheliers** ;
- Copie du dernier diplôme obtenu ou du dernier relevé de notes permettant l'accès à la formation souhaitée pour **les étudiants non néo-entrants déjà inscrits dans le supérieur** ;
- Copie lisible de la carte nationale d'identité ou du passeport (en cours de validité) ;
- Pour les mineurs, autorisation écrite à s'inscrire des parents ;
- Attestation ministérielle pour les sportifs de haut niveau (**attention, la pratique d'un sport en compétition n'entraîne pas nécessairement le statut de sportif de haut niveau**) ;
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ; dans l'attente, l'attestation de recensement (pour les étudiants de nationalité française de moins de 25 ans) ;
- Attestation d'assurance de responsabilité civile au nom de l'étudiant et l'assurant dans le cadre de ses activités universitaires et extra-universitaires.
- Attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus pour les étudiants en formation initiale ;
- Pour toutes les filières STAPS : certificat médical d'aptitude à la pratique sportive intensive et en compétition ;
- Justificatif de bourse (sauf pour les bourses sur critères sociaux du CROUS).

PIECES A FOURNIR POUR UNE RE-INSCRIPTION A L'UNIVERSITE :

- Pour les mineurs, autorisation écrite des parents ;
- Attestation ministérielle pour les sportifs de haut-niveau (**attention, la pratique d'un sport en compétition n'entraîne pas nécessairement le statut de sportif de haut niveau**) ;
- Attestation d'assurance de responsabilité civile au nom de l'étudiant et l'assurant dans le cadre de ses activités universitaires et extra-universitaires ;
- Attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus pour les étudiants en formation initiale ;
- Justificatif de bourse (sauf pour les bourses sur critères sociaux du CROUS).

PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR :

- Pour une première inscription en Médecine - Pharmacie ou à l'ILFOMER :
 - Certificat de vaccination inclus dans le dossier (ou à télécharger) à faire compléter et signer par le médecin traitant.
- Pour une inscription à l'ENSIL-ENSCI :
 - Pour les étudiants recrutés sur titres, la photocopie du diplôme obtenu à l'issue de l'année universitaire 2021-2022 (DEUG, DUT, BTS, Licence 2, Licence 3).
- Pour les étudiants extracommunautaires, remplir la fiche spécifique concernant les droits différenciés.
- Pour une inscription ou une réinscription à la Direction de la Formation Continue (DFC) (Service Gestion Formation tout au long de la Vie) :
 - Veuillez consulter le site de la DFC afin de télécharger le dossier d'inscription :

<https://www.unilim.fr/dfc/2022/05/preparez-inscription-2022-2023/>

A défaut de réponse à cette question, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université.

1) Rayer la mention inutile. La Fondation Partenariale de l'Université de Limoges est une interface entre le monde universitaire et le monde socio-économique. Elle contribue au développement et à la promotion de l'Université de Limoges dans tous les domaines correspondant à ses missions prioritaires : recherche d'excellence, formations attractives et vie étudiante dynamique. La Fondation facilite la rencontre des étudiants avec les entreprises et institutions de notre territoire à travers des actions concrètes, telles que le challenge étudiant Com.e.T, des tables rondes et des conférences. Elle dynamise la vie étudiante grâce à son soutien au service culturel.

Formulaire d'engagement

Je soussigné(e) :

Etudiant(e) en :

Numéro d'étudiant en cas de réinscription :

Je certifie exacts les renseignements donnés et les pièces justificatives transmises lors de ma procédure d'inscription administrative.

Je déclare :

- Ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s) ;

Je déclare avoir pris connaissance :

- Du règlement général des études de l'Université de Limoges ;
- De la charte anti-plagiat de l'Université de Limoges et de l'utilisation par l'établissement d'un logiciel de détection du plagiat ;
- Du règlement d'usage des ressources informatiques de l'Université de Limoges ;
- De la charte de bonne conduite de l'étudiant usager lors d'enseignements / évaluations à distance de l'Université de Limoges (contexte « covid-19 » - année universitaire 2022-2023).

Et m'engage à respecter la réglementation et les consignes données, ainsi que les mesures sanitaires en vigueur dans l'établissement en lien avec la circulation du coronavirus.

- Je dispose d'un ordinateur personnel : oui non
- Si oui, cet ordinateur dispose d'une caméra et d'un micro : oui non
- Ma connexion internet est suffisante pour pouvoir suivre les enseignements à distance et effectuer les activités associées : oui non
- J'autorise / n'autorise pas (1) la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges à transmettre des courriers électroniques à mon adresse @etu.unilim.fr.

Fait, le : / / 2022

Signature :

Les données personnelles collectées sont utilisées par l'Université de Limoges aux fins de permettre la gestion administrative de la scolarité des étudiants, améliorer les services et l'offre de formation de l'établissement par l'étude statistique des inscriptions et mettre en œuvre des enquêtes nationales, notamment sur les conditions de vie des étudiants.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de limitation du traitement de vos données ainsi que du droit à la portabilité.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par voie électronique : dpo@unilim.fr ou par courrier postal à l'adresse de l'université de Limoges.

ETUDIANTS EXTRACOMMUNAUTAIRES

Questionnaire de détermination de l'assujettissement aux droits différenciés (à compléter obligatoirement et à déposer comme pièce à votre dossier)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Merci de cocher selon votre situation :

- Inscrit à l'Université de Limoges 2021-2022 – N°étudiant : (1.)
- Inscrit depuis 2018-2019 sans discontinuité, dans un établissement public d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur (Certificats de scolarité depuis 2018-2019 ou tout autre document attestant de la régularité de votre inscription) (1.)
- Fiscalement domicilié en France ou rattaché à un foyer fiscal domicilié en France depuis au moins 3 ans au 1^{er} janvier précédent le début de l'année universitaire (3 derniers avis d'imposition du foyer fiscal domicilié en France auquel la personne est rattachée) (1.)
- Membre de la famille d'un citoyen de l'U.E., de l'E.E.E. ou de la Confédération Suisse
(Titre de séjour portant la mention : « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union / EEE /Suisse » ou « Carte de séjour - directive 2004/38/CE ») (1.)
- Résidence de longue durée, titulaire d'une carte de résident
(Titre de séjour portant la mention : « Carte de résident de longue durée - UE » ou « Certificat de résidence algérien » et n'ayant pas le statut Etudiant - Elève) (1.)
- Bénéficiaire du statut de réfugié
(Titre de séjour portant la mention : « Réfugié suivie de la nationalité ») (1.)
- Personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie du statut de réfugié
(Titre de séjour portant la mention : « Réfugié suivie de la nationalité » ET extrait d'acte d'état civil ou livret de famille avec traduction française par traducteur assermenté) (1.)
- Bénéficiaire de la protection subsidiaire
(Titre de séjour portant la mention : « Vie privée et familiale ») (1.)
- Personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de la protection subsidiaire
(Titre de séjour portant la mention : « Réfugié suivie de la nationalité » ET extrait d'acte d'état civil ou livret de famille avec traduction française par traducteur assermenté) (1.)
- Québécois
(Passeport canadien valide Et carte d'assurance maladie québécoise valide (ancien ou nouveau modèle)) (1.)
- Je ne suis dans aucune de ces situations (2.)

Je certifie exacts les renseignements ci-dessus

- Merci de fournir **obligatoirement** la pièce justificative correspondante à votre situation en même temps que le formulaire dûment complété, daté et signé.
- En tant qu'étudiant extra-communautaire, vous êtes assujetti au paiement des droits différenciés (arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription) : <https://www.unilim.fr/international/2021/12/08/rentree-2022-droits-dinscription-differencies-pour-les-etudiants-internationaux/>

Formulaire d'autorisation d'inscription d'étudiant mineur

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Autorise mon fils / ma fille, mineur(e) (*razer la mention inutile*)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : ___/___/____

A s'inscrire à l'Université de Limoges pour l'année universitaire 2022/2023

Dans la formation suivante (nom du diplôme) :

Fait, le ___ / ___ /2022

Signature :


FICHE D'INSCRIPTION
FICHE DE REINSCRIPTION*

*(Cochez uniquement si vous avez déjà été inscrit à l'Université de Limoges)

 Si vous avez été déjà inscrit(e) à l'Université de Limoges, indiquez **obligatoirement** votre **numéro d'étudiant*** :

Numéro Parcoursup :

*(figure sur votre carte d'étudiant de l'année dernière)

Pour compléter le présent document, reportez-vous aux instructions de la notice ci-jointe
IDENTITE
1

Nom patronymique (Nom de naissance)

Nom marital (Nom d'usage)

Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil

N° INES ou INE Né(e) le

Département français de naissance Code N° 1 ou pays étranger de naissance Code N° 1 Bis

Commune de naissance Arrondissement de Paris, Lyon, Marseille Code N°1 Bis

Féminin Masculin Nationalité Code N°1 Bis

Situation de famille de l'étudiant :
 1 - Seul sans enfant 2 - Couple sans enfant 3 - Seul avec enfant(s) 4 - Couple avec enfant(s)

HANDICAP Oui Non

Si oui : Vous ne souhaitez pas préciser Troubles cognitifs Troubles visuels
 Troubles auditifs Troubles moteurs Autres troubles
 Plusieurs troubles majeurs Troubles psychiques
 Maladies Invalidantes Troubles du langage et de la parole

SERVICE NATIONAL OU OBLIGATION DE RECENSEMENT MILITAIRE
2

Si vous êtes étudiant(e) de nationalité française **né(e) avant le 1er janvier 1979**, cochez la rubrique correspondant à votre situation :

3 - Exempté ou réformé 4 - Service accompli

Les étudiants de **nationalité française, nés après le 31 décembre 1978 (garçon) et après le 31 décembre 1982 (fille)**, devront cocher la ou les case(s) qui les concernent et fournir le justificatif correspondant :

5 - Attestation de recensement 6 - Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense

PREMIERE INSCRIPTION
SI VOUS ETIEZ DEJA INSCRIT(E) A L'UNIVERSITE DE LIMOGES EN 2021-2022
PASSEZ A LA RUBRIQUE 5
3

Année de 1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur français /

Année de 1^{ère} inscription dans une université française publique /

Nom de l'établissement :

Année de 1^{ère} inscription à l'Université de Limoges /

BACCALAUREAT OU EQUIVALENT
4

Précisez : Code N° 2 Mention : Assez Bien Année d'obtention :

Bien Très Bien

Type établissement Code N° 3 Nom : Département ou Pays Code 1, 1 Bis ou 1 Ter

Académie d'obtention : Classe Préparatoire (pour inscription à l'ENSIL-ENSCI) :

ADRESSE FIXE (ou adresse des parents)
5

Quelle est votre adresse ?

Lieu-dit ...

Code postal Commune

Pays Code N°1 Bis Téléphone fixe :

ADRESSE PERSONNELLE (2022-2023)
6

Hébergement Code N° 4 Téléphone fixe (en France) : Portable :

Quelle est votre adresse ?

Lieu-dit ...

Code postal Commune

REGIME D'INSCRIPTION

7

1 Formation Initiale
 2 Formation Continue
 3 Auditeur libre
 4 Apprentissage
 5 Formation permanente
 6 VAE Auto Financée
 7 VAE financée par organisme tiers

Indiquez votre statut :

01 - Etudiant
 02 - Auditeur Libre
 03 - Stagiaire Formation Continue
 04 - Internat de spécialité (Médecine ou Pharmacie)
 05 - Apprentissage
 06 - Stagiaire Formation Permanente

EMPLOI - CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

8

1 - De l'étudiant :
 Avez-vous en 2022-2023 un emploi rétribué ? Non Oui

Si oui, lequel : Code N° 5 Activité professionnelle Code N° 6

Quotité : A - Temps complet B - Temps inférieur à 150 heures par trimestre
 C - Temps compris entre 150 heures par trimestre et mi-temps D - Temps supérieur au mi-temps

2 - Des parents de l'étudiant : Profession du père Code N° 5 Profession de la mère Code N° 5

8 BIS

Etes-vous **SPORTIF HAUT NIVEAU** ? Non Oui

Si oui joindre obligatoirement l'attestation ministérielle

Réserve à l'administration
 1 - N 2 - R 3 - E

De quel type de **RESSOURCES** ou d'**AIDES FINANCIERES** bénéficiez-vous ?
 Ressource ou Aide financière **principale** Code N° 7 Autres ressources ou aides financières : , , Code N° 7

Contribution à la Vie Etudiante (CVE - CROUS) *
 Numéro CVE :

* Présentation obligatoire de l'attestation pour une inscription en formation initiale

ECHANGES INTERNATIONAUX :
 De quel programme bénéficiez-vous ? : Code N° 8
 Pays Code N°1 Bis Etablissement (d'accueil ou d'origine) :

DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE

9

Type d'établissement Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) Code N° 1 ou Code n° 1 bis

Nom de l'Etablissement : Année : /

SITUATION ANNEE PRECEDENTE

10

Situation de l'année précédente : Code N° 10
 Si vous avez utilisé le code "H, C, F, V ou E", indiquez le nom de l'établissement :
 Département ou Pays où la formation a été suivie : Code N° 1 ou Code n°1 bis

10 BIS

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Dernier diplôme obtenu : Code N° 9

Département ou Pays d'obtention : Code N° 1 ou Code n°1 bis

Année d'obtention : / Etablissement : Code N° 3

AUTRE ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2022-2023 (autre que l'Université de Limoges)

11

Type Code N°3 Nom de l'Etablissement :

Maintenez-vous cette inscription ? Non Oui

DIPLÔMES POSTULES POUR L'ANNEE 2022-2023

12

Pour les étudiants étrangers soumis à la Demande l'Admission Préalable : indiquer le type de dossier rempli
Dossier Blanc **Dossier Vert**

DIPLÔME PRINCIPAL PREPARE DANS LA COMPOSANTE (Faculté, Institut, Ecole)

Nom du diplôme :

Réserve à l'administration :
 Nombre d'inscriptions : en L : en M : en D : (Licence - Master - Doctorat)
 Nombre d'inscriptions : dans le diplôme : dans l'année :

ATTESTATION MEDICALE D'IMMUNISATION ET DE VACCINATIONS OBLIGATOIRES

Cette attestation peut être remplie par votre médecin traitant ou le médecin du Service Santé Universitaire (S.S.U.)

Je soussigné(e) Docteur

Adresse :

Certifie que (nom et prénom) Numéro étudiant :

- Candidat(e) à l'inscription en PASS – LAS

- Etudiant(e) inscrit(e) ou en cours d'inscription en 1^{ère} année*

d'ergothérapie de masso-kinésithérapie d'orthophonie d'orthoptie a été vacciné(e) :

Contre la Diphtérie, le Tétanos, la Poliomyélite - DTP (et la Coqueluche fortement recommandée)

Pour les professionnels de santé : les personnes non antérieurement vaccinées contre la coqueluche ou n'ayant pas reçu de vaccin coquelucheux depuis l'âge de 18 ans et dont le dernier rappel date de plus de 5 ans recevront une dose de vaccin dTcaPolio en respectant un délai minimal d'un mois par rapport au dernier vaccin dTPolio.

Derniers rappels	Nom du vaccin	Date
1		
2		
3		

Contre l'Hépatite B (selon les conditions définies au verso)

Il convient de rappeler qu'il est impossible de déroger à l'obligation vaccinale contre l'hépatite B. Une contre-indication à cette vaccination correspond de fait à une inaptitude à une orientation vers les professions médicales, pharmaceutiques ou paramédicales.

Injection	Nom du vaccin	Date	Injection	Nom du vaccin	Date
1 ^{ère}			4 ^{ème}		
2 ^{ème}			5 ^{ème}		
3 ^{ème}			6 ^{ème}		

Dosage des anticorps anti-HBs *

Immunisé

Non répondeur

Conservez bien le résultat de votre sérologie, il vous sera demandé lors de votre visite médicale.

Contre la Tuberculose (Suspension de l'obligation vaccinale depuis le 1^{er} avril 2019)

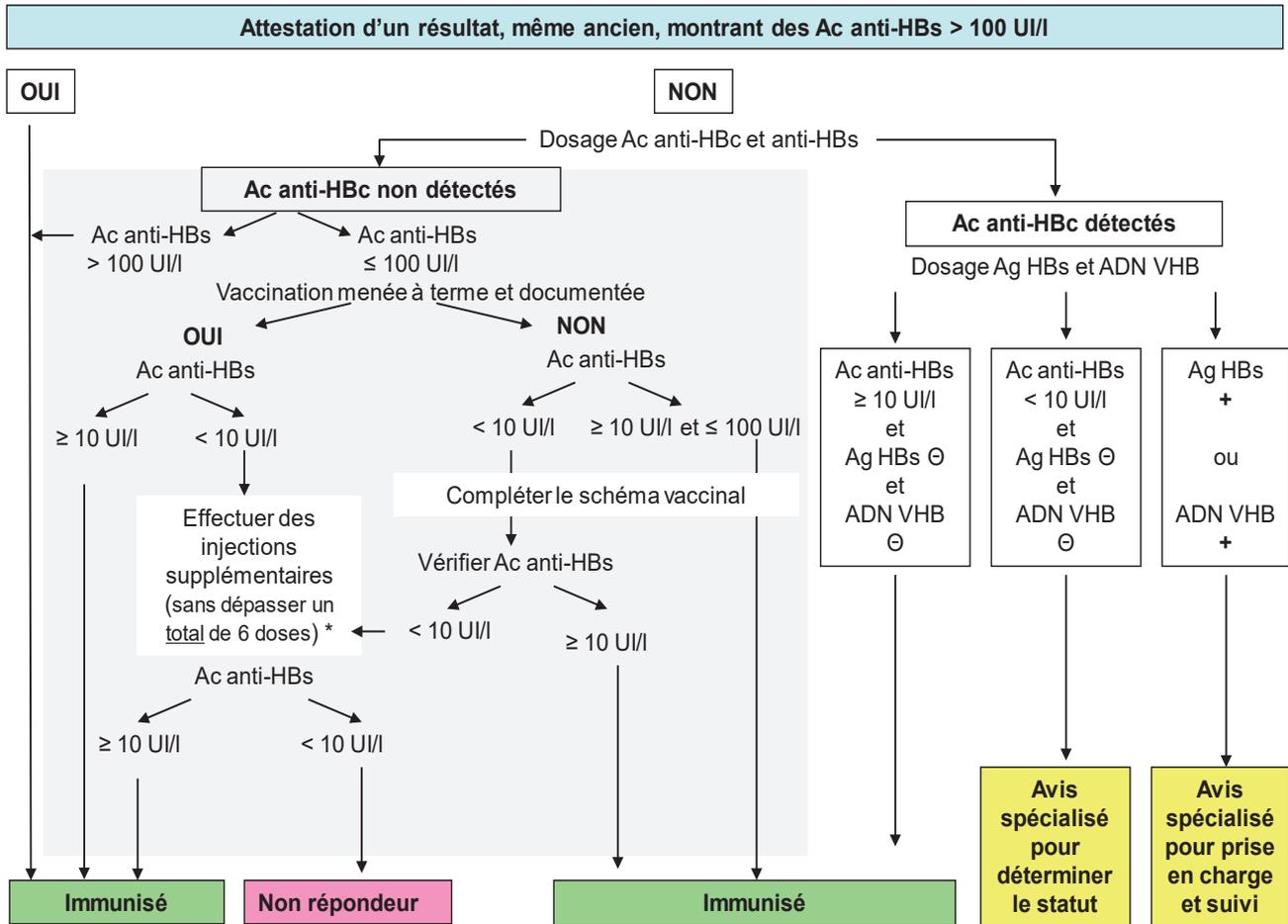
Nom du Vaccin	Date du dernier vaccin

<u>IDR</u> reste obligatoire	Date	Résultat en mm
test de référence de moins d'1 an à l'entrée dans le cursus		

IMPORTANT : selon le calendrier vaccinal en vigueur, il est par ailleurs recommandé d'être immunisé contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la méningite à méningocoque C (avant l'âge de 25 ans), la varicelle. La vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée chaque année.

DATE, signature et cachet du médecin obligatoires :

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013



* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Légende : Ac : anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

Textes de référence

- Articles L.3111-1, L.3111-4 et L.3112-1 du code de la santé publique (CSP)
- Arrêté du 29 mars 2005 modifiant l'arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné.
- Arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux tests tuberculiques
- Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé, pris en application de l'article L. 3111-4 du Code de la santé publique.
- Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (Titre III)
- Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP
- Calendrier vaccinal en vigueur : https://www.mesvaccins.net/textes/2021_calendrier_professionnel.pdf

En plus de ces obligations, les établissements de soins auprès desquels les stages obligatoires seront réalisés, peuvent recommander des vaccinations complémentaires : BCG, hépatite B, grippe, dTPolioCa. Il est donc préférable d'anticiper ces demandes compte-tenu des délais de vaccination.

Service de Santé Universitaire

PRÉVENTION, SOINS, ÉCOUTE

Le Service de Santé Universitaire (SSU) est un service de santé dédié aux étudiants de l'Université de Limoges et des écoles conventionnées.

Vous pouvez bénéficier de différentes consultations :

→ Sur le site de Limoges

- Médecine Générale,**
- Certificat d'aptitude à l'emploi (tutorat, étudiant assistant...),**
- Certificat de non contre-indication à la pratique sportive,**
- Soins infirmiers (réfection de pansement, ablation de points de suture, injections, IntraDermoRéaction (IDR), vaccinations sur prescription médicale),**
- Gynécologie (consultation réalisée par une sage-femme ou un médecin généraliste),**
- Psychologie,**
- Psychiatrie,**
- Allergologie,**
- Gestion du stress,**
- Équilibre Alimentaire.**

→ Sur les sites de Brive et de Guéret

- Médecine Générale,**
- Certificat d'aptitude à l'emploi (tutorat, étudiant assistant...),**
- Certificat de non contre-indication à la pratique sportive,**
- Soins infirmiers (réfection de pansement, ablation de points de suture, injections, IntraDermoRéaction (IDR), vaccinations sur prescription médicale),**
- Psychologie.**

→ Sur les sites de Tulle et Egletons

- Médecine Générale,**
- Certificat d'aptitude à l'emploi (tutorat, étudiant assistant...),**
- Certificat de non contre-indication à la pratique sportive.**

Le SSU peut aussi vous orienter vers des structures extérieures, d'urgence et de soins spécialisés.

Le SSU vous propose également des campagnes de prévention tout au long de l'année pour vous aider à améliorer votre santé.

SITUATION DE HANDICAP

L'équipe pluridisciplinaire est à votre service pour vous accompagner tout au long de votre scolarité (certificats médicaux, éducation thérapeutique, soutien, demande d'aménagements d'examens et/ou d'études...).

MERCI DE VOUS MUNIR DE :

- Votre carte d'étudiant(e)
- Votre carte vitale (ou attestation de droits)
- Votre attestation de mutuelle
- Votre carnet de santé

INFORMATIONS PRATIQUES

***Site de Limoges**

Le service est ouvert du lundi au vendredi, hors vacances universitaires, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h15.

Lignes de bus n°5, 10 et 14

Service de Santé Universitaire
209 Boulevard de Vanteaux
Campus Condorcet, bâtiment C
87000 Limoges Cedex
Tel : 05.55.43.57.70
Mail : ssu@unilim.fr
www.unilim.fr/ssu/

***Site de Guéret**

Campus universitaire Jules Ferry
1 Av. Marc Purat, 23000 Guéret
Horaires d'ouverture : les jeudis de 9h30 à 11h30 et de 12h30 à 15h30
Prise de rendez-vous en ligne : <https://rdv-sumpps.unilim.fr/>
Mail : ssu-gueret@unilim.fr

***Site de Brive**

Campus Universitaire de Brive la Gaillarde
16 Rue Jules Vallès, 19100 Brive-la-Gaillarde
Horaires d'ouverture : les mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30
Prise de rendez-vous en ligne : <https://rdv-sumpps.unilim.fr/>
Mail : ssu-brive@unilim.fr

***Site de Tulle**

Campus Universitaire de Tulle
5 Rue du 9 Juin 1944, 19000 Tulle
Horaires d'ouverture : les jeudis après-midi

***Site d'Egletons**

17 Avenue Jacques Derche, 19300 Egletons

Horaires d'ouverture : les jeudis matin

Pour tout problème social, le Service Social du CROUS :

- Vous informe sur les aides auxquelles vous pouvez avoir droit : budget, bourses, prêts, législation sociale, logement, travail, etc.
- Vous conseille dans vos différentes démarches,
- Vous aide face aux difficultés que vous pouvez rencontrer au cours de votre vie étudiante, qu'elles soient d'ordre psychosociales, familiales, financières, administrative et vous orienter vers les différents partenaires (SSU, scholarités, CAF, etc.).

Que vous ayez un handicap, une maladie invalidante ou un trouble des apprentissages, le Service d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de Handicap (SAAEH) vous accompagne tout au long de vos études. En fonction de votre situation et de vos besoins, nous vous proposons :

- D'évaluer vos besoins lors d'entretiens individualisés.
- De mettre en place les aménagements pour compenser vos difficultés.
- De vous aider dans vos démarches administratives et juridiques et vous informer sur les aides dont vous pouvez bénéficier dans vos études et dans votre vie quotidienne.
- De préparer votre rentrée à l'université : visiter les locaux, rencontrer l'équipe pédagogique et administrative, préparer les aménagements nécessaires, etc.
- De vous soutenir tout au long de votre cursus, même en cas de réorientation ou de reprise d'études, de la 1^{ère} année de licence au doctorat.

Il est possible que vous ayez besoin **d'aménagements de vos examens** (tiers-temps, secrétariat d'examens, composition sur ordinateur, adaptation des sujets, Braille, Langue des Signes, etc.) et/ou **de votre scolarité** (appui d'« étudiants-assistants » pour l'aide à la prise de notes en cours, les recherches en bibliothèque, les manipulations en TD ou les déplacements sur le campus ; prêt de matériel informatique et de logiciels de compensation ; étalement de l'année universitaire sur deux ans, etc.).

Pour bénéficier d'aménagements :

1°/ Dès votre inscription, vous êtes invité à signaler votre situation de handicap à **la scolarité de votre composante**. La nature de votre handicap ne vous sera pas demandée, cela permet à l'Université de recenser les étudiants en situation de handicap et de préparer les aménagements nécessaires à leur bonne intégration à l'université.

2°/ Si vous souhaitez obtenir un aménagement de vos examens universitaires et/ou de votre scolarité, vous devez prendre rendez-vous avec le **Service de Santé Universitaire (SSU)** dès votre inscription ou **au plus tard deux mois avant la date de la première épreuve de l'examen**.

3°/ Le SSU transmet alors une proposition d'aménagement au Doyen ou Directeur de votre composante, pour validation ou réétude de la demande. Ce document est ensuite envoyé au SAAEH pour décision de la Présidente. Une notification vous est enfin adressée par la scolarité de votre composante. **Les aménagements d'examens sont valables pour le cursus universitaire en cours (3 ans si L1, 2 ans si M1), sauf exception.**

4°/ Si votre situation nécessite également des aménagements de votre scolarité, vous prendrez également rendez-vous avec la responsable du SAAEH pour définir ensemble vos besoins et les aménagements à mettre en place.

Nous pouvons également vous accompagner dans votre **insertion professionnelle** par un soutien individualisé et adapté : conseils sur la formalisation de vos compétences, aide à l'accès aux stages et à l'alternance, aide à la formalisation du projet professionnel, mise en relation avec les entreprises et les structures en charge de l'insertion professionnelle, suivi et bilan des expériences réalisées, etc.

Contacts :

**Service d'Accueil et d'Accompagnement
Des Etudiants en situation de Handicap**
88, rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES
Tel. : 05 55 14 92 79
Mail : servicehandicap@unilim.fr

Service de Santé Universitaire
209 Boulevard de Vanteaux
87036 Limoges
Tel : 05 55 43 57 70
Mail : ssu@unilim.fr

Activités culturelles et de loisirs de l'Université de Limoges

Pour accéder aux activités culturelles et de loisirs, les étudiants disposent tous du « Passeport Culturel » matérialisé par la carte d'étudiant.

Pour plus d'informations, pour s'inscrire aux ateliers de pratique culturelle, une seule adresse : **serviceculturel@unilim.fr**

Pour bénéficier de tarifs réduits pour les spectacles proposés par l'Université ou par les partenaires culturels de la ville aller sur « lekiosque.unilim.fr » ou sur www.unilim.fr/culture

Le Guide et l'Agenda des activités culturelles 2022-2023 seront disponibles début septembre dans les composantes, écoles, CROUS, ...

Le « Passeport Culturel » permet aux étudiants de bénéficier de réductions pour les spectacles proposés par l'université et par les partenaires culturels.

- Ateliers 22-23 : Chœur Universitaire, Orchestre Universitaire, Salsa, Danse Contemporaine, Ecriture Slam, Cinéma, Théâtre, Arts dans les soins, Art oratoire, Club musique étudiant, Photo, Zumba...
- Validation Pratique Culturelle : Option/Bonus/Crédits.
- Programmation service culturel gratuit : Concerts, Expositions, Master classe, Festival de la Création Artistique et Culturelle/JACES, Salon du livre de la musique, Challenge musical, Projets participatifs...
- Partenaires du Passeport culturel : Opéra (dans la limite des places disponibles), Centres culturels de la Ville de Limoges (tarifs réduits), Musée National Adrien Dubouché, 1001 Notes, Kanopeprod, Théâtre Expression 7, Horizons croisés...

Attention ! Liste non exhaustive susceptible d'être modifiée, veuillez consulter les informations de début d'année sur www.unilim.fr/culture

Le sport à l'université

Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université propose la pratique de sports collectifs, individuels et de plein air sous forme de cours hebdomadaires et/ou de stages. L'étudiant peut valoriser sa pratique en bénéficiant d'une évaluation dans le cadre d'un bonus ou d'une option.

Au total plus de 80 créneaux proposés sur les sites de Limoges, de Brive, Tulle, Égletons et Guéret avec les activités suivantes : football, rugby, basket-ball, volley-ball, handball, ultimate, gymnastique, athlétisme, course, acro-trampoline, danse modern'jazz, musculation, taï ji quan, tir à l'arc, natation, badminton, tennis, tennis de table, squash, judo, renforcement musculaire, futsal, trail-rando, parapente, équitation, golf, voile-navigation, escalade, plongée subaquatique, ski alpin, échecs, cross training, sophrologie, savate boxe française, kitesurf, padel, street dance, stretching, haltérophilie, handisport, step, vélo, yoga, zumba.

- Inscriptions aux activités par internet (<https://community-suaps.unilim.fr>) début septembre et début janvier pour chaque semestre
- Renseignements au 05 55 45 75 10 ou par mail : suaps@unilim.fr
- Plus d'informations : www.unilim.fr/suaps

Il est également possible de pratiquer le sport en compétition universitaire dans le cadre de la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire). Renseignements auprès de la Ligue du Sport Universitaire Nouvelle-Aquitaine / Limoges au 05 55 77 43 20 ou sur le site internet : www.sport-u-limoges.com

SERVICE SOCIAL DU CROUS

Le service social s'adresse à **tous les étudiants de l'Académie de Limoges** dépendants des Ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Agriculture et des Forêts, de la Culture, des solidarités et de la Santé.

SON ROLE, SES MISSIONS :

- **Vous informer** sur les différentes aides : budget, bourses, législation sociale, logement, travail, etc.
- **Vous conseiller** dans vos différentes démarches.
- **Vous aider, vous accompagner et vous soutenir** face aux difficultés que vous pouvez rencontrer au cours de votre vie universitaire, qu'elles soient d'ordre psychosocial, familial, financier, administratif, etc.

Les assistantes de service social participent aux réunions et commissions et assurent les liaisons avec les services qui gèrent la vie étudiante, notamment avec les scolarités et le service de santé universitaire (SSU).

Elles peuvent également vous orienter vers les différents partenaires (CAF, MDD, CCAS, préfecture, etc ...).

Elles sont tenues au **secret professionnel**.

LES AIDES PONCTUELLES :

- **L'Allocation Spécifique d'Aide Ponctuelle** est une aide financière qui peut être accordée en fonction des difficultés financières rencontrées par l'étudiant : cette aide ne se substitue pas à une bourse et intervient pour pallier à des difficultés momentanées et non pérennes (difficultés pour payer les charges liées au logement, l'alimentaire, l'hygiène, matériel lié à vos études, frais pour stage, etc ...).
- **L'Aide Alimentaire** : elle a pour objectif de favoriser l'accès à une alimentation équilibrée de l'étudiant. Elle peut prendre la forme de repas gratuits dans les restaurants universitaires, d'une participation financière au paiement des demi-pensions dans les lycées, etc ...

PRENDRE UN RENDEZ-VOUS :

Exclusivement sur rendez-vous du lundi au vendredi au CROUS de Limoges (39 G, rue Camille Guérin 87036 Limoges Cedex) et en entretiens téléphoniques.



<https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr>

Contacts Secrétariat du Service Social :

Tél : 05.55.43.17.17

Mail : social@crous-limoges.fr

TOUTES LES INFOS ACTUALISEES :

- <https://www.crous-limoges.fr> et



- Portail académique des aides aux étudiants : <https://www.ac-bordeaux.fr/mesaidsetudiantes>
- Aliso est un relais pour les étudiants de Guéret afin de faciliter les liens avec les services du CROUS (bourses, service social...) contact@aliso.fr : www.aliso.fr

ALISO

Réseau creusois des acteurs du lien social

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
BP 23204
87032 Limoges Cedex 1



Université
de Limoges



05 55 14 91 00



05 55 14 91 01



www.unilim.fr

université ouverte
 *source de réussites*